

MIEUX CONNAÎTRE LES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

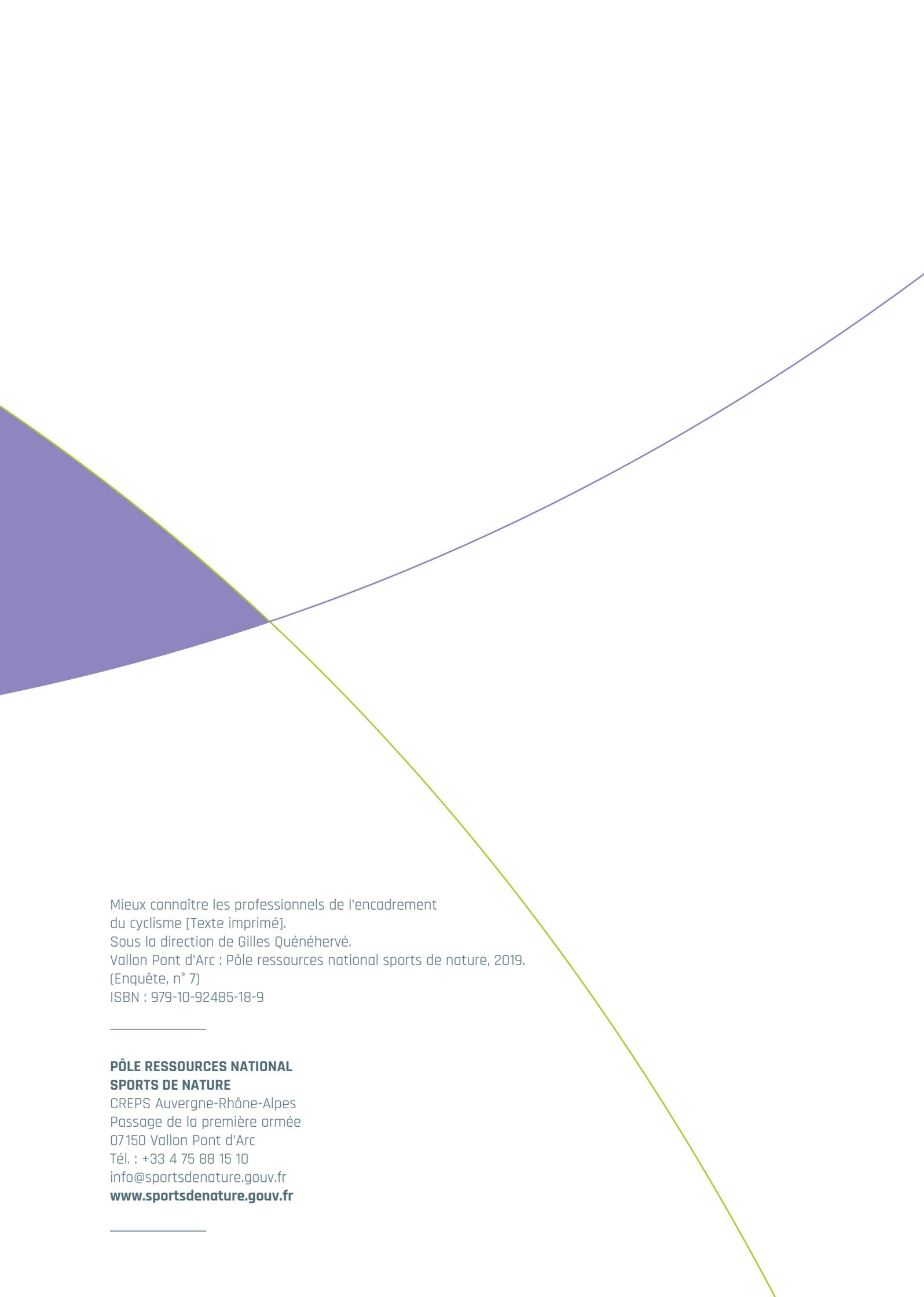


OBSERVATION > ENQUÊTE

MIEUX CONNAÎTRE
LES PROFESSIONNELS
DE L'ENCADREMENT
DU CYCLISME

Ouvrage collectif
publié sous la direction
de Gilles Quénéhervé

Pôle Ressources National
Sports de Nature (PRNSN)

A large purple triangle is positioned on the left side of the page, with its hypotenuse facing right. A thin green line starts from the top right corner and extends diagonally towards the bottom left, crossing the purple triangle.

Mieux connaître les professionnels de l'encadrement
du cyclisme [Texte imprimé].
Sous la direction de Gilles Quénéhervé.
Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de nature, 2019.
(Enquête, n° 7)
ISBN : 979-10-92485-18-9

**PÔLE RESSOURCES NATIONAL
SPORTS DE NATURE**

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Passage de la première armée
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. : +33 4 75 88 15 10
info@sportsdenature.gouv.fr
www.sportsdenature.gouv.fr

SOMMAIRE

P.7 AVANT-PROPOS

P.8 LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

01

LES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

P.12 Qui sont-ils ?

P.14 Quel est leur parcours de formation ?

P.18 Où sont-ils ?

02

L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

P.22 Comment exercent-ils ?

P.24 Quels sont leur rythme et leur durée de travail ?

P.28 Quels publics encadrent-ils ?

P.30 Quel est leur cadre de travail ?

P.32 Quelles fonctions exercent-ils ?

P.34 Quelles activités encadrent-ils ?

P.36 Quels sont les souhaits des professionnels ?

03

LA TYPOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

P.40 Cinq profils de moniteurs se dégagent

04

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

P.47 Liste des sigles

AVANT-PROPOS

UNE ENQUÊTE SUR LE MÉTIER DES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME, POURQUOI ?

Pendant des décennies, le vélo a souvent été synonyme de performance physique ou de prolétariat. L'image des « forçats de la route » entretenue chaque été par le Tour de France et la politique du tout-voiture y sont pour beaucoup.

Depuis 25 ans, une nouvelle dynamique est enclenchée et la petite reine n'a jamais été aussi présente dans toutes les sphères de la société qu'aujourd'hui. Tourisme, mobilité, santé, écologie sont autant de nouveaux terrains que le vélo investit, tant les solutions qu'il apporte sont en phase avec les nombreux enjeux et les aspirations sociétales.

Cette nouvelle donne est, de plus, stimulée par la technologie du vélo à assistance électrique, dit VAE, qui offre de nouvelles possibilités de développement des pratiques liées au cyclisme et au cyclotourisme.

Cette « vélorution », la filière cyclisme l'accompagne depuis le début des années quatre-vingt-dix avec l'apparition des premiers diplômes d'encadrement professionnel et la construction d'une offre de formation évoluant en permanence pour répondre aux tendances et besoins du marché.

Depuis les premières qualifications VTT, la profession est progressivement descendue des massifs pour rejoindre les plaines, les espaces ruraux comme le cœur des villes. Cette vitalité peut également s'apprécier par le grand nombre de qualifications permettant d'accéder à la profession, plus d'une dizaine à ce jour.

L'enquête métier présentée dans ce document permet à la fois de mesurer le chemin parcouru depuis la première enquête de 2007 et d'observer la grande diversité des profils et des activités qui font la richesse de notre filière.

Le comité de pilotage de l'étude





LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La base de données relative aux professionnels de l'encadrement du cyclisme susceptibles d'être en activité a été élaborée à partir du fichier national de déclaration des éducateurs d'activités physiques et sportives (fichier EAPS) du ministère des Sports, complété par des données issues du fichier du Syndicat national des moniteurs cyclistes français.

Sur 2 924 professionnels identifiés, les trois-quarts (2 175 individus) ont pu être contactés et invités à répondre au questionnaire en ligne.

À l'issue de la phase d'enquête qui s'est déroulée sur les mois d'octobre et novembre 2018, et après relance, 522 questionnaires ont été collectés, soit près d'un quart de la population contactée (24%).

La première étape étant d'identifier les professionnels en activité¹ professionnelle rémunérée dans le domaine de l'encadrement du cyclisme, 392 questionnaires (dont 355 complets) ont été retenus.

Les résultats présentés dans ce document ont été établis à partir de cet échantillon représentatif de 355 professionnels de l'encadrement du cyclisme en activité.



355
professionnels
identifiés



2 175
professionnels
contactés



522
questionnaires
collectés

¹ En activité au moins 5 jours au cours des 12 derniers mois

01

LES PROFESSIONNELS DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

P.12

Qui sont-ils ?

P.14

Quel est leur parcours de formation ?

P.18

Où sont-ils ?

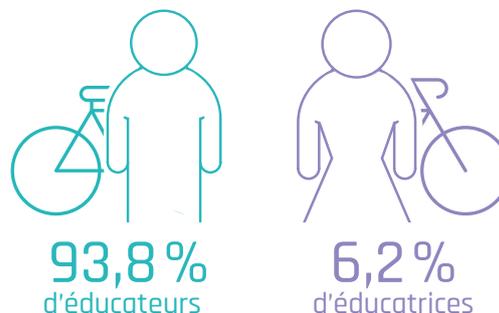




QUI SONT-ILS ?

Les femmes sont peu présentes parmi les professionnels de l'encadrement

Le pourcentage d'éducatrices est de 6,2%, ce qui est proche de celui observé (6,3%) lors de la précédente enquête en 2007. Remarquons toutefois que le fichier EAPS indique une proportion de femmes plus importante (8,2%) parmi l'ensemble des professionnels de l'encadrement du cyclisme recensés. La différence tient au fait que certains ne sont plus en activité.

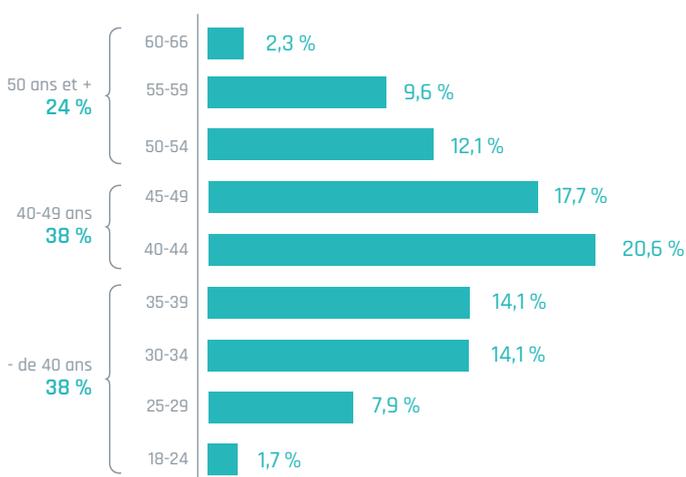


Les professionnels de l'encadrement du cyclisme sont plutôt des quadragénaires

La moyenne d'âge des éducateurs est de 42,4 ans. La base de données EAPS (qui recense l'ensemble des professionnels de l'encadrement du cyclisme) fait apparaître un âge moyen de 43 ans, cela confirme la bonne représentativité de notre échantillon.

Répartition des professionnels de l'encadrement du cyclisme par âge

Note de lecture : 20,6% des professionnels de l'encadrement du cyclisme font partie de la tranche d'âge 40-44 ans.



Depuis 2007, l'âge moyen des professionnels de l'encadrement du cyclisme augmente, passant de 35 ans à environ 42 ans. De manière plus détaillée, la part de professionnels de plus de 40 ans est en nette augmentation (62% du total contre seulement 28% en 2007), tout comme la progression du pourcentage d'éducateurs de plus de 50 ans (24% du total contre 3% en 2007). En 2007, l'enquête faisait apparaître une ancienneté moyenne légèrement supérieure à 5 ans. Le vieillissement de la population des moniteurs de cyclisme au cours de la dernière décennie peut en partie s'expliquer par l'allongement de la durée de leur parcours professionnel dans les activités d'encadrement du cyclisme (d'autant que cette profession était encore assez récente en 2007). Un nombre important de titulaires d'anciens diplômes (BEES notamment) sont toujours en exercice aujourd'hui. Aussi, il semblerait qu'une partie des moniteurs de cyclisme ne viennent dans ce métier que tardivement. À titre d'exemple, pour l'ensemble des diplômés d'un BPJEPS dans le sport entre 2016 et 2018, l'âge moyen d'obtention du diplôme est de 27,5 ans mais de 32,5 ans pour les BPJEPS Activités de cyclisme².

² Enquête annuelle sur l'insertion des diplômés de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et des sports. Ministère des Sports

Les professionnels de l'encadrement du cyclisme disposent d'un niveau scolaire élevé

La quasi-totalité des éducateurs (97%) déclare posséder un diplôme de niveau au moins équivalent au Baccalauréat, ce qui est plus élevé qu'en 2007 (83%).

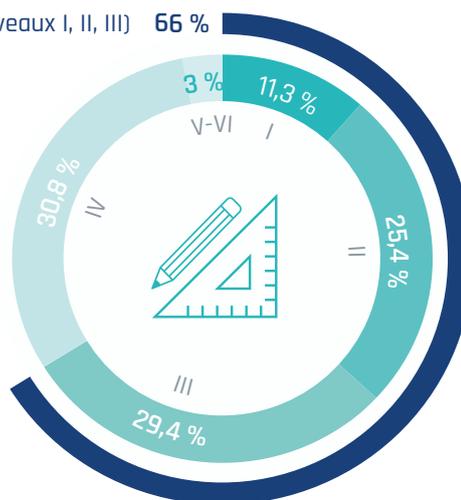
Les deux tiers (66%) sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Niveau scolaire

29,4% des professionnels de l'encadrement du cyclisme ont validé un diplôme de niveau III.

- Niveau VI : Collège
- Niveau V : CAP - BEP
- Niveau IV : Bac - Bac Pro
- Niveau III : BTS - DUT - DEUG
- Niveau II : Licence - Maîtrise
- Niveau I : DEA - DESS - Master

Études supérieures (niveaux I, II, III) 66 %



Des professionnels qui sont avant tout des pratiquants

Comme pour la plupart des professionnels de l'encadrement des activités physiques et sportives, et encore plus lorsqu'il s'agit des sports de nature, la pratique du cyclisme à titre personnel est importante (95,5% des éducateurs).

Un tiers des professionnels (33,3%) déclare même pratiquer cette activité dans un cadre compétitif. À titre de comparaison, les moniteurs de surf ne sont que 19% dans ce cas.

Des professionnels syndiqués, peu adhérents d'une fédération sportive cycliste

Les professionnels de l'encadrement du cyclisme sont moins fréquemment adhérents des fédérations délégataires de leur activité (36,9% à la Fédération française de cyclisme, 4,2% à la Fédération française de cyclo-tourisme) que dans d'autres sports de nature. À titre de comparaison, 62,1% des moniteurs de surf adhèrent à la Fédération française de surf et 91,3% des moniteurs de vol libre, à la fédération délégataire de cette activité.

En revanche, 66,9% des professionnels de l'encadrement du cyclisme adhèrent à un syndicat. Ce taux est significatif, surtout s'il est comparé à ceux des autres secteurs (5,7% dans le surf, 42% pour le vol libre). Parmi les syndicats d'affiliation, le Syndicat national des moniteurs cyclistes français représente l'essentiel des syndiqués (83,5%) devant le Syndicat national des accompagnateurs en montagne (9,2%).



Des moniteurs de plus en plus âgés

Presque exclusivement masculins, les professionnels de l'encadrement du cyclisme ont un âge moyen qui se situe autour de la quarantaine et tend à s'élever depuis 10 ans. Plus fréquemment syndiqués que d'autres professionnels de l'encadrement des sports de nature, les moniteurs de cyclisme adhèrent peu aux fédérations sportives délégataires de leur activité, et ce malgré une pratique sportive personnelle marquée.

QUEL EST LEUR PARCOURS DE FORMATION ?

Une place de choix pour le vélo tout-terrain (VTT)

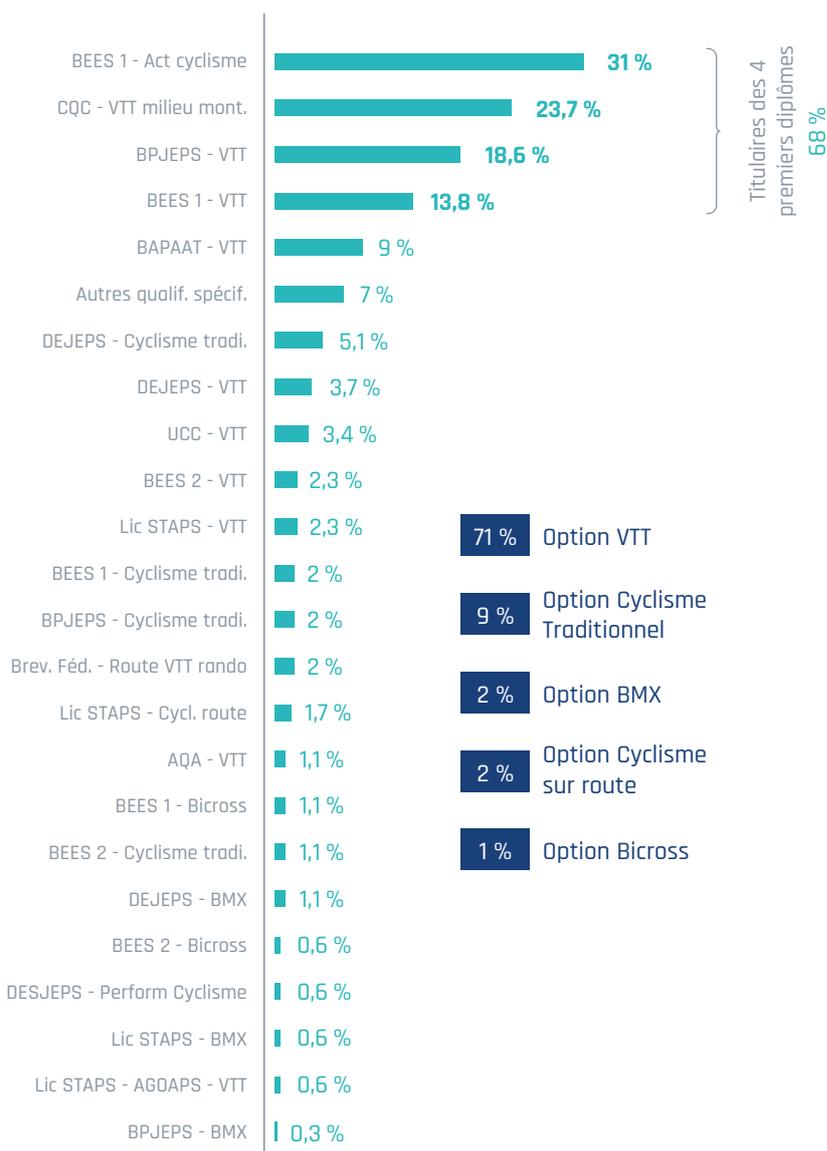
Le brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré (BEES 1) Activités du cyclisme est le diplôme spécifique au cyclisme le plus souvent détenu par les professionnels (31 % d'entre eux). Les diplômes les plus fréquemment détenus ainsi que la forte proportion (71 %) des diplômes incluant l'option VTT montrent que le VTT est omniprésent dans les parcours de formation.

Filière en mutation

Si les anciens diplômés BEES restent encore présents (43 % des éducateurs), les brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et les diplômes d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) s'installent progressivement dans les cursus de formation (environ un quart des répondants détiennent au moins un de ces deux diplômes).

Diplômes d'encadrement du cyclisme

Note de lecture : 18,6 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme possèdent un BPJEPS-VTT.



Les professionnels de l'encadrement se contentent souvent d'un seul diplôme spécifique au cyclisme

La majorité des éducateurs (73,5%) déclare ne posséder qu'un seul diplôme spécifique au cyclisme. Le certificat de qualification complémentaire (CQC) VTT en milieu montagnard, qui permet aux guides de haute montagne ou accompagnateurs en moyenne montagne d'encadrer le VTT, est le plus souvent cité.

Si l'éducateur possède le plus souvent un seul diplôme professionnel lui permettant d'encadrer une activité spécifique au cyclisme (1,34 diplôme en moyenne par professionnel), environ un tiers des éducateurs (32,7%) déclare détenir un diplôme fédéral en cyclisme, en plus de leur diplôme professionnel.

Combinaison de diplômes d'encadrement du cyclisme

Note de lecture : 14,9% des professionnels de l'encadrement du cyclisme possèdent exclusivement un BPJEPS-VTT.

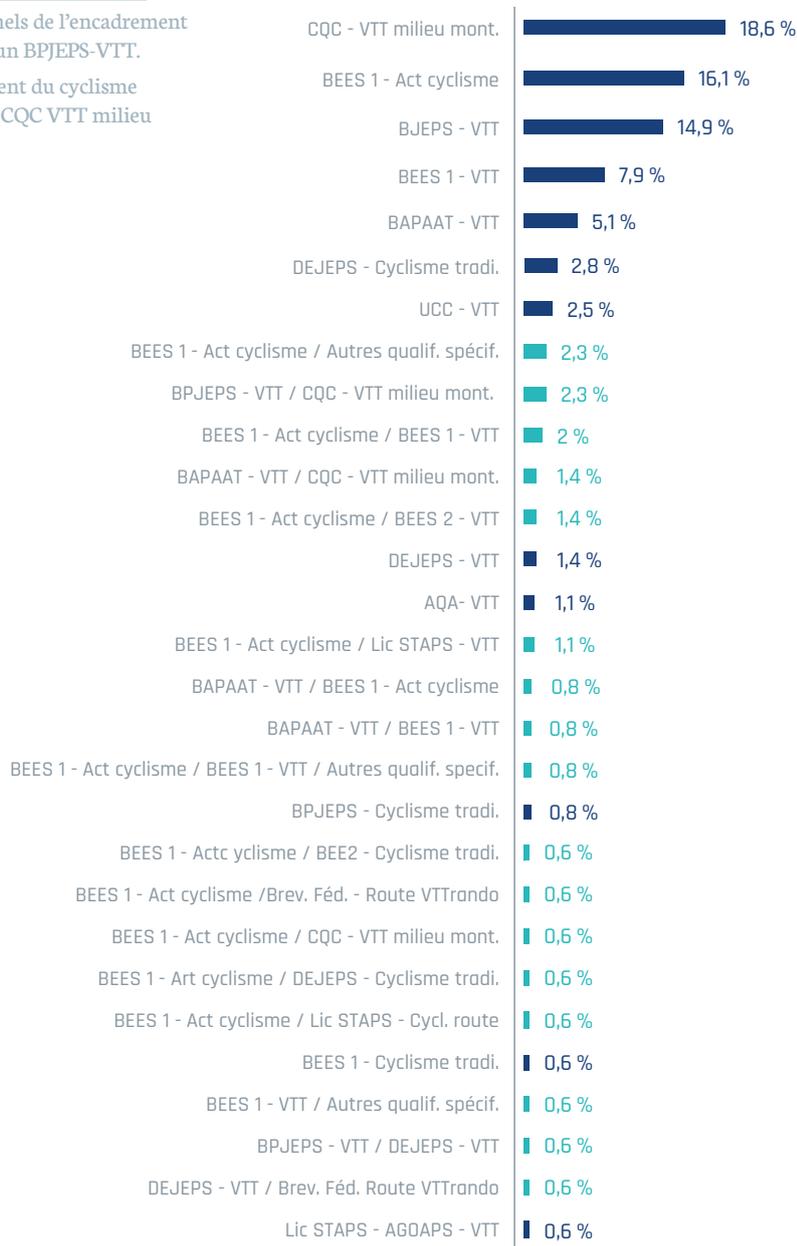
2,3% des professionnels de l'encadrement du cyclisme possèdent un BPJEPS-VTT ainsi qu'un CQC VTT milieu montagnard.



Diplômes uniques



Combinaison de diplômes



Multiqualifiés : cyclisme et autres sports de montagne

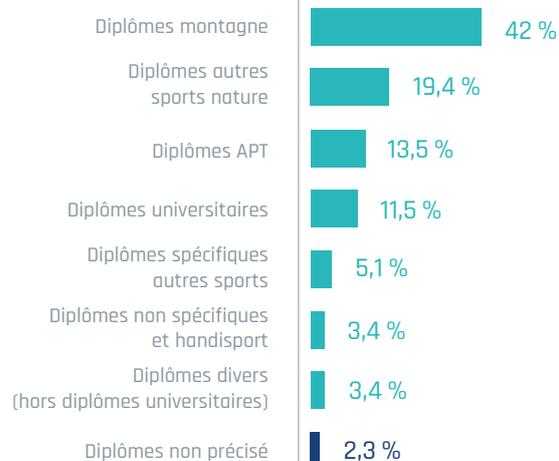
Les deux tiers des éducateurs (67 %) possèdent au moins un autre diplôme sportif que celui qui leur permet d'encadrer une activité du cyclisme.

Les diplômes sportifs relatifs aux sports de montagne (accompagnateur en moyenne montagne, ski alpin et ski nordique) sont les plus fréquemment cités (42 %) et dans une moindre mesure ceux concernant les autres sports de nature (pour 19,4 %).

Par ailleurs, les diplômes sportifs permettant l'encadrement des activités physiques pour tous (APT) sont également présents avec 13,5 % des éducateurs.

Catégories de diplômes hors cyclisme

Note de lecture : 42 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme possèdent un diplôme sportif hors cyclisme de la catégorie Diplômes montagne.



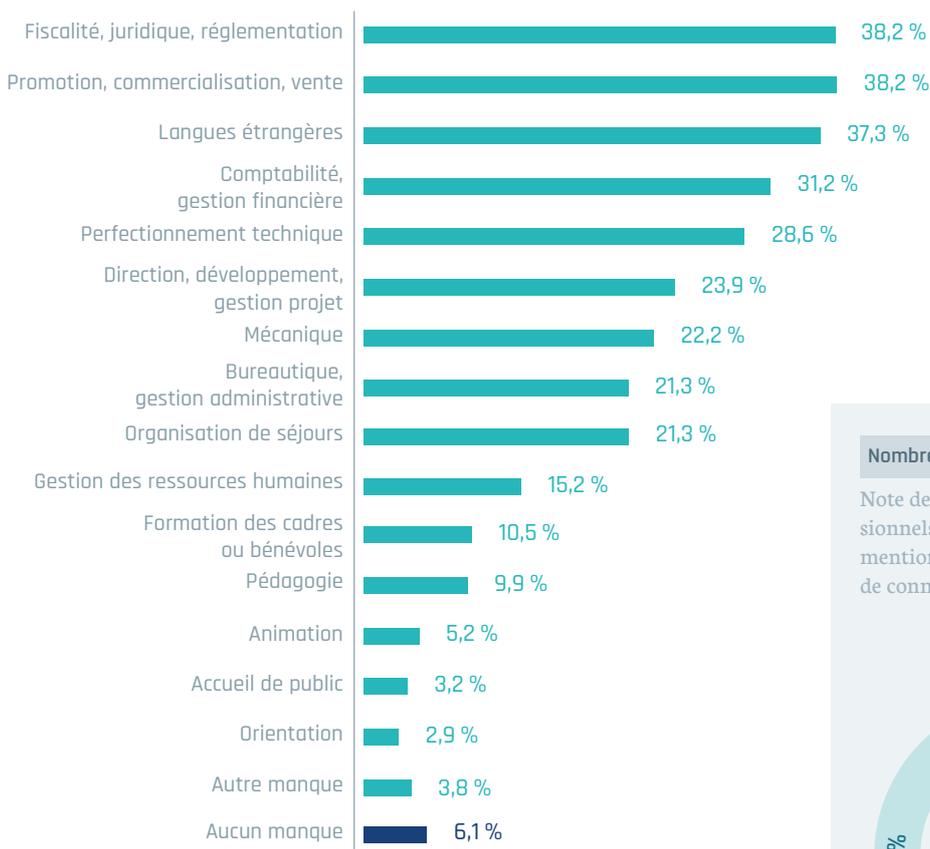
Des pistes pour améliorer les contenus de formation

Plutôt satisfaits (note de 14,4/20) quand il leur est demandé si leurs formations dans le champ du cyclisme les ont bien préparés à l'exercice de leur emploi actuel, 94 % de ces professionnels expriment néanmoins ressentir des manques de connaissances ou de compétences dans l'exercice de leur métier.

C'est principalement dans les domaines réglementaire et commercial que sont pointés ces manques, ainsi qu'en matière de maîtrise des langues étrangères et de comptabilité et gestion. Ces besoins reflètent les évolutions en cours du métier et de l'emploi des éducateurs sportifs.

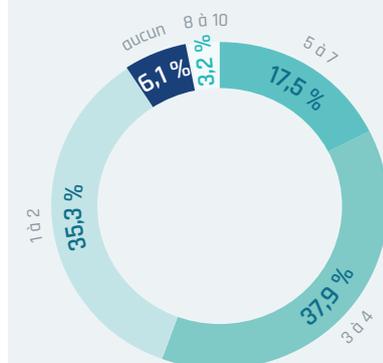
Manques de connaissances ou de compétences ressentis

Note de lecture : Dans le cadre de leur activité professionnelle, 37,3 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme ressentent un manque de connaissance ou de compétence dans le domaine des langues étrangères.



Nombre de manques mentionnés

Note de lecture : 17,5 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme mentionnent entre 5 et 7 manques de connaissances ou de compétences.



OÙ SONT-ILS ?

Une activité professionnelle principalement localisée en montagne, des professionnels assez mobiles

De même que pour leurs lieux de résidence, pour lesquels les trois départements de l'arc alpin (Savoie, Haute Savoie et Isère) et les Hautes-Alpes arrivent en tête, les professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent à titre principal de manière très marquée dans ces départements.

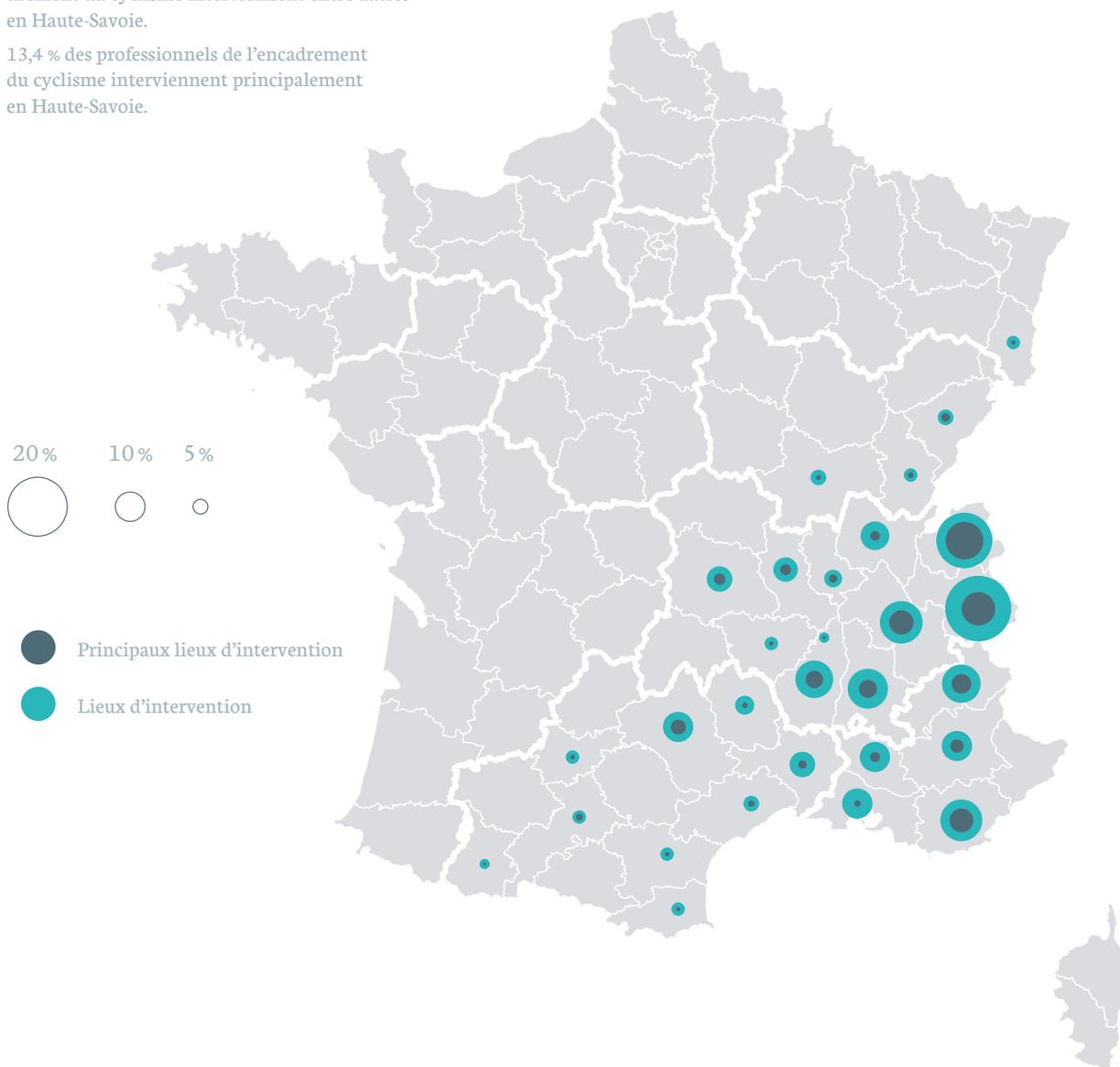
Cette situation est cohérente avec la proportion de professionnels également qualifiés dans les sports de montagne, ainsi qu'avec le poids de la pratique du VTT dans ces zones géographiques. Plutôt mobiles, les professionnels de l'encadrement du cyclisme sont environ la moitié (50,7%) à intervenir dans plusieurs départements et à l'étranger.

Près d'un cinquième (18,3%) déclare intervenir hors de France métropolitaine, majoritairement en Europe (Espagne, Italie, Suisse) pour 16,1% des répondants.

Lieux d'intervention

Note de lecture : 19,7% des professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent entre autres en Haute-Savoie.

13,4% des professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent principalement en Haute-Savoie.



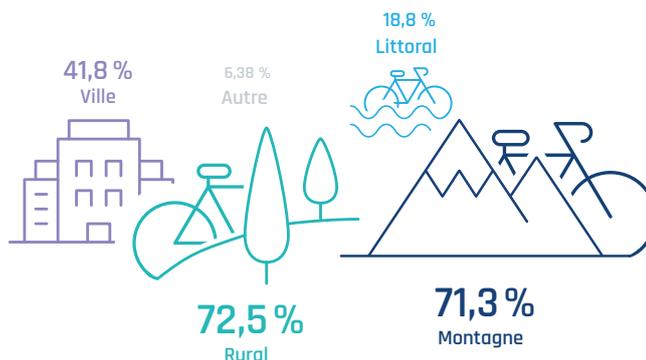
La ville devient-elle une zone d'intervention pour les professionnels ?

Bien qu'arrivant derrière l'espace rural et les secteurs de montagne, les villes sont néanmoins citées par 41,8% des professionnels en tant que zone d'intervention. Cette donnée pourrait traduire une évolution positive par rapport à la situation observée en 2007, alors que se posait la question de la pratique encadrée

en ville et de la présence des professionnels dans les zones urbaines. Mais l'analyse des temps d'activité moyens effectivement réalisés dans les différentes zones d'intervention montre que la zone urbaine reste largement minoritaire pour les professionnels de l'encadrement du cyclisme.

Zone d'intervention

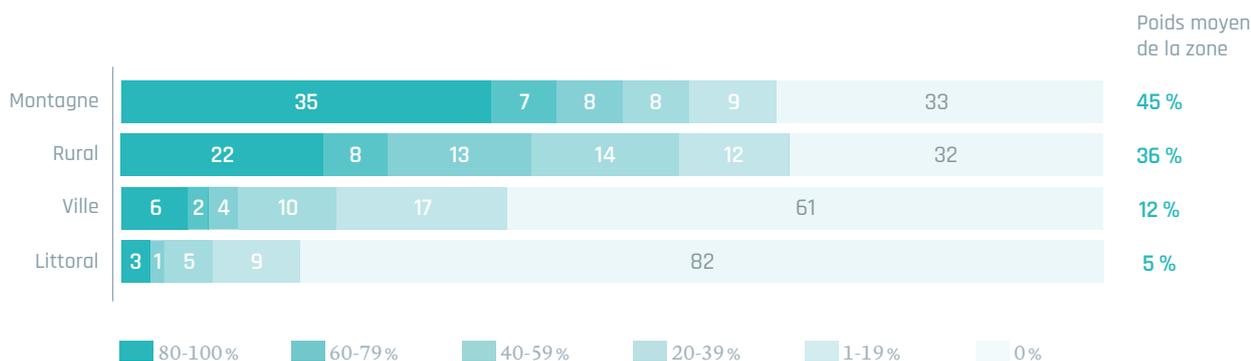
Note de lecture : 72,5 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent en zone rurale.



Temps d'activité des éducateurs selon les zones d'interventions

Note de lecture : 6 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent en zone urbaine 80 à 100 % de leur temps.

En moyenne, 12 % du temps d'activité des professionnels de l'encadrement du cyclisme se déroule en zone urbaine.



Prédominance de la montagne et mobilité géographique

Les professionnels de l'encadrement du cyclisme sont relativement mobiles, car ils interviennent souvent dans plusieurs départements ou à l'étranger. Néanmoins, l'activité des professionnels de l'encadrement du cyclisme reste implantée de manière nette dans des départements montagnards et ruraux. Quant aux villes, elles semblent devenir un terrain d'exercice de plus en plus fréquent.

02

L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DU CYCLISME

- P. 22 Comment exercent-ils ?
- P. 24 Quels sont leur rythme et leur durée de travail ?
- P. 28 Quels publics encadrent-ils ?
- P. 30 Quel est leur cadre de travail ?
- P. 32 Quelles fonctions exercent-ils ?
- P. 34 Quelles activités encadrent-ils ?
- P. 36 Quels sont les souhaits des professionnels ?



COMMENT EXERCENT-ILS ?

Plus d'un quart des professionnels ne vivent que de l'encadrement du cyclisme

26,8 % des répondants ont pour seule activité professionnelle l'encadrement du cyclisme.

Parmi les 73,2 % qui exercent également une autre activité professionnelle, plus des deux tiers déclarent que leur autre activité professionnelle a un lien étroit ou partiel avec l'encadrement du cyclisme.

Principale source de revenus pour plus d'un tiers des moniteurs

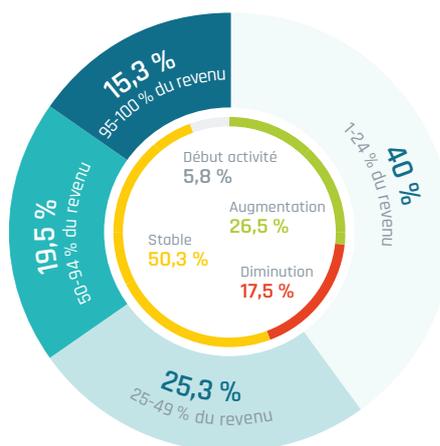
En moyenne 41 % du revenu des professionnels est tiré de l'activité d'encadrement du cyclisme. Ce chiffre recouvre de grandes disparités.

En effet, 35 % des répondants tirent plus de la moitié de leur revenu de leur activité de moniteur de cyclisme, mais ils ne sont que 15,3 % à déclarer tirer la totalité ou quasi-totalité de leur revenu de leur activité.

Il faut également noter que la part du revenu tirée de l'encadrement du cyclisme est déclarée en augmentation par plus d'un quart (26,5 %) des éducateurs. La moitié des éducateurs évoque un revenu stable.

Part du revenu tirée de l'activité de professionnels de l'encadrement du cyclisme et son évolution

Note de lecture : 19,5 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme tirent de 50 à 94 % de leur revenu de leur activité d'encadrement du cyclisme.



41%

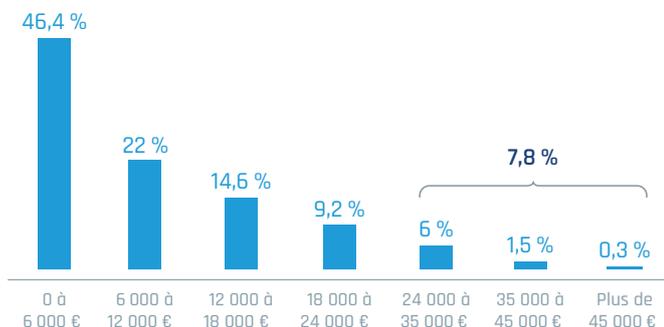
En moyenne, les professionnels de l'encadrement du cyclisme tirent 41 % de leur revenu de l'activité d'encadrement du cyclisme.

≈ 35%

Environ 35 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme tirent la moitié ou plus de leur revenu de l'activité d'encadrement du cyclisme.

Revenus annuels

Note de lecture : À la question « Dans quelle fourchette se situe votre revenu annuel net lié au cyclisme durant les 12 derniers mois ? », 9,2% des professionnels de l'encadrement du cyclisme ont déclaré un revenu annuel compris entre 18 000 et 24 000 euros.



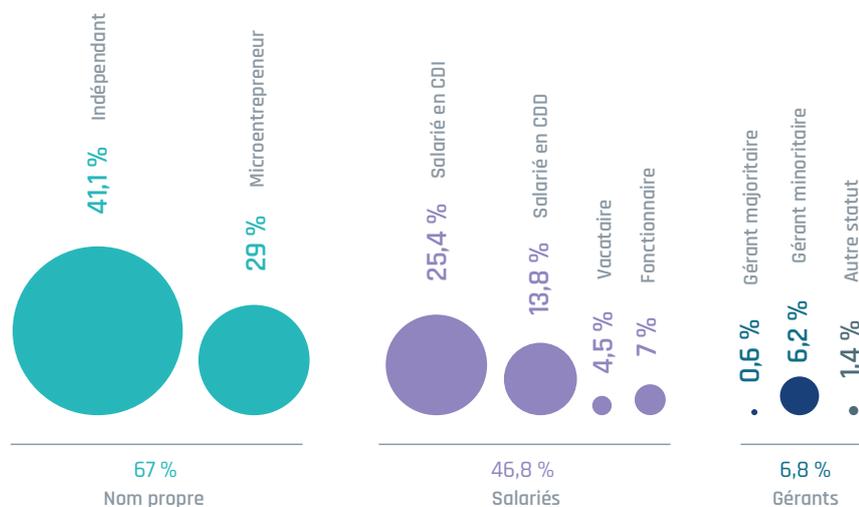
Une majorité de travailleurs indépendants

Deux tiers des professionnels interrogés exercent leur métier au moins en partie sous le statut d'indépendant ou assimilé. Ce pourcentage reste stable depuis 2007. Si une part non négligeable (26,5%) des moniteurs

travaille sous plusieurs statuts, la situation de salarié est légèrement minoritaire chez les professionnels de l'encadrement du cyclisme.

Statuts des éducateurs

Note de lecture : 13,8% des professionnels de l'encadrement du cyclisme exercent leur activité sous le statut de salarié en CDD.



Des revenus stables ou en augmentation

Un tiers des moniteurs interrogés tire l'essentiel de leur revenu de l'activité liée au cyclisme. Parfois pluriactifs, ils exercent en majorité en tant que travailleur indépendant.

QUELS SONT LEUR RYTHME ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL ?

Une activité professionnelle qui s'exerce souvent à l'année à temps plein ou partiel

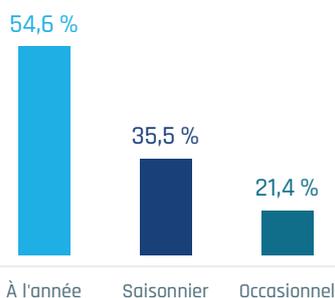
La majorité (54,6 %) des professionnels de l'encadrement du cyclisme déclare travailler à l'année.

Ce pourcentage est au-dessus de la moyenne (49,1 %) relevée dans l'ensemble des sports de nature.

Quant à la durée du temps de travail, ils sont près de la moitié (49,1 %) à déclarer travailler à temps plein, ou le plus souvent à temps plein (à titre indicatif, cette proportion est de 65,2 % en moyenne pour les professionnels des sports de nature).

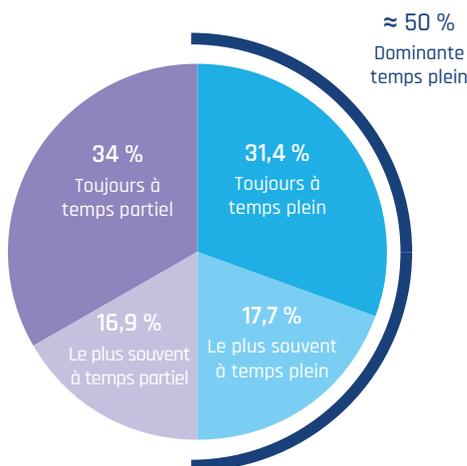
Périodes d'emploi

Note de lecture : 54,6% des professionnels de l'encadrement du cyclisme exercent leur activité à l'année.



Temps de travail, à temps plein ou partiel

Note de lecture : 34 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme exercent toujours leur activité à temps partiel.



La période de travail s'allonge sensiblement

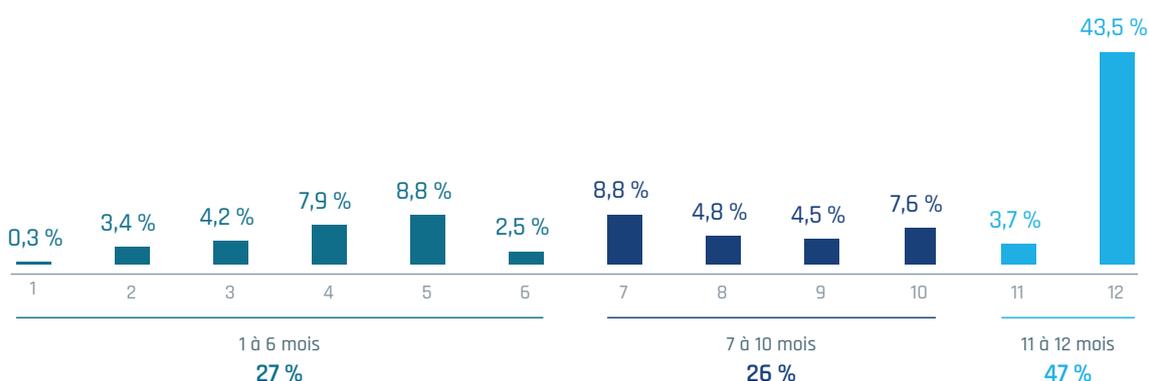
43,5 % des répondants déclarent avoir été en activité les douze mois de l'année (c'est-à-dire avoir travaillé au moins un jour dans le mois) alors qu'en 2007, ils n'étaient que 21,3 % dans cette situation. Désormais, près de la moitié des éducateurs (47,2 %) ont au moins onze mois d'activité dans l'année.

La période de l'année sur laquelle la grande majorité (75 %) des moniteurs travaille est comprise entre le mois d'avril et le mois d'octobre. En dehors de cette période, et pendant chacun des autres mois, ils sont encore plus de 50 % à être en activité, ce qui n'était pas le cas en 2007, avec des proportions de 35 à 45 % seulement.

Répartition des éducateurs en fonction du nombre de mois d'activité

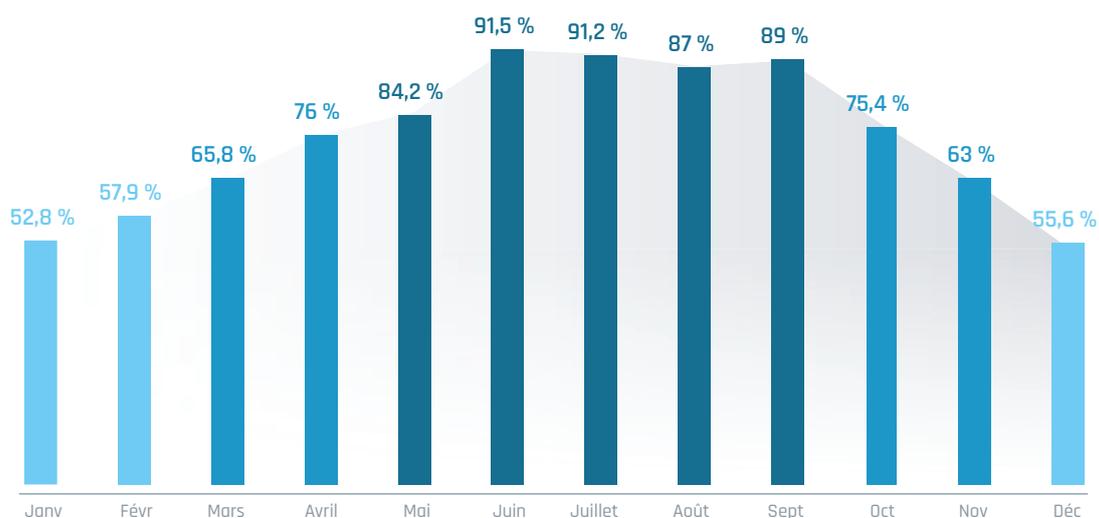
Note de lecture : 7,6 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme ont 10 mois d'activité (mois d'activité = au moins un jour de travail dans le mois).

27 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme ont entre 1 et 6 mois d'activité (mois d'activité = au moins un jour de travail dans le mois).



Proportion d'éducateur en activité par mois

Note de lecture : En août, 87 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme sont en activité (soit au moins un jour de travail dans le mois).



Une saisonnalité toute relative...

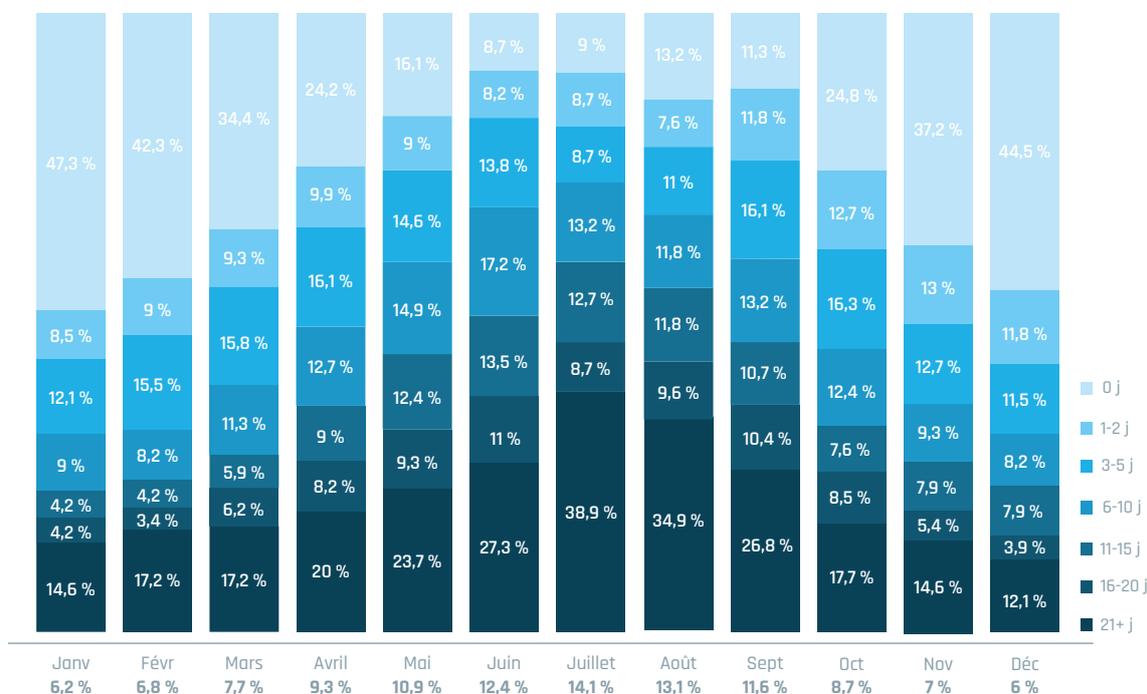
L'analyse détaillée de la répartition du nombre de jours travaillés par mois montre un poids plus important des mois de mai à septembre, mais sans le fort contraste saisonnier que l'on observe pour d'autres professions des sports de nature.

La visualisation du nombre de jours par mois confirme la tendance au maintien d'un niveau régulier d'activité sur les mois d'octobre à avril.

Nombre de jours travaillés par mois

Note de lecture : 38,9 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme ont travaillé plus de 21 jours au mois de juillet.

En moyenne, les professionnels de l'encadrement du cyclisme ont travaillé 14,1 jours au mois de juillet.



Une durée d'activité en augmentation

Globalement, le nombre de mois d'activité dans l'année et le nombre de jours travaillés par mois sur la période d'octobre à avril progressent de manière significative. Néanmoins, le volume d'activité des professionnels de l'encadrement du cyclisme est influencé par la saison estivale, plus particulièrement pour les salariés en CDD.

... à nuancer selon les statuts juridiques

C'est parmi les professionnels exerçant sous le statut de salarié que la répartition mensuelle de l'activité contraste le plus avec la moyenne. Les salariés en contrat à durée déterminée (CDD) sont plus actifs sur la période allant de mai à août, tandis que les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) ont une activité plus lissée dans l'année et dans des proportions supérieures à la moyenne. Ces derniers sont au moins 75 % à avoir au moins un jour d'activité chaque mois de l'année, tandis que parmi les salariés en CDD ce n'est le cas que sur les mois de mai à août.

Proportion de professionnels de l'encadrement du cyclisme en CDI et en CDD, en activité par mois

(en % de répondants. CDI, n=90 ; CDD, n=49)

Note de lecture : 75,6 % des professionnels exerçant en tant que salariés en CDI étaient en activité en décembre. Ce qui est plus élevé que la moyenne des répondants. Les salariés en CDD (34,7 %) ont moins travaillé en décembre que la moyenne des répondants.



Proportion de professionnels aux statuts microentrepreneurs et indépendants en activité, par mois

(en % de répondants. microentrepreneurs, n=103 ; indépendants, n=145)

Note de lecture : 74,8 % des professionnels exerçant en tant que microentrepreneurs étaient en activité en mars. Ce qui est plus élevé que la moyenne des répondants. Les indépendants (55,9 %) ont moins travaillé en mars que la moyenne des répondants.



QUELS PUBLICS ENCADRENT-ILS ?

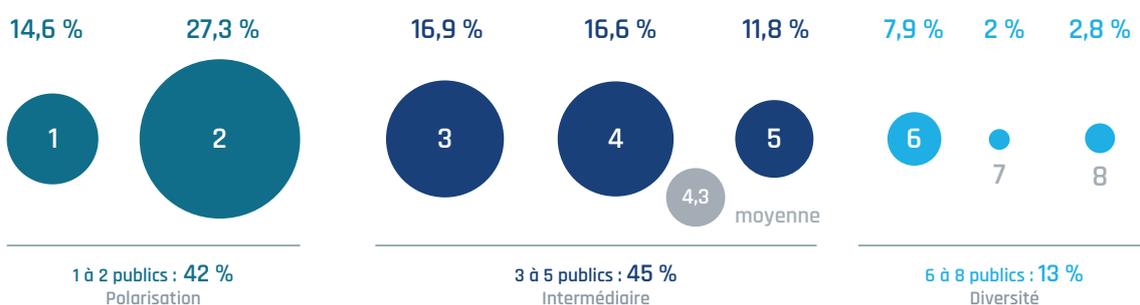
Un public varié, composé en partie de touristes, pratiquants en club et de jeunes dans le cadre scolaire

Plus de la moitié des éducateurs déclarent travailler avec au moins trois types de public, la moyenne étant de 4,3 types de publics différents.

Toutefois, la part de ceux qui ne travaillent qu'avec un ou deux publics (42 %) augmente (36 % en 2007).

Nombre de types de publics encadrés

Note de lecture : 45 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme encadrent entre trois et cinq types de publics différents.



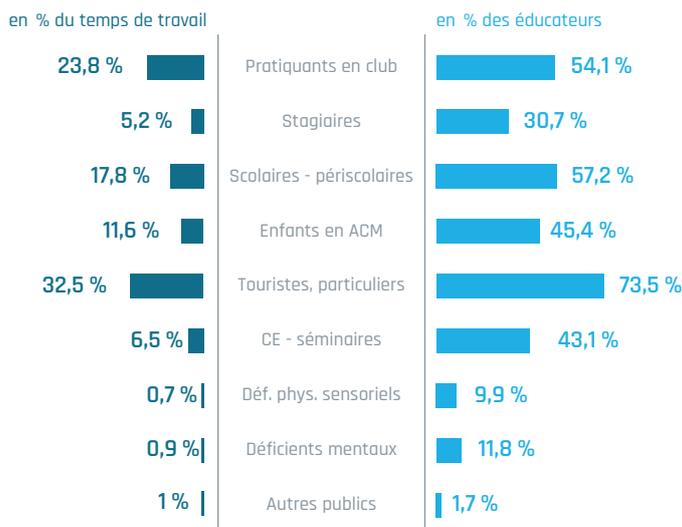
73,5 % des moniteurs déclarent encadrer des touristes et particuliers, cependant le temps de travail qu'ils leur consacrent ne représente en moyenne que 32,5 % de leur temps de travail global. Ces valeurs sont inférieures à celles constatées dans les secteurs du surf et du vol libre.

Par ailleurs, l'encadrement des pratiquants en club concerne plus de la moitié des professionnels (54,1 %) et occupe près du quart de leur temps de travail (23,8 %).

Types de publics encadrés

Note de lecture : 73,5 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme encadrent des touristes et particuliers.

L'encadrement des touristes et particuliers représente en moyenne 32,5 % de leur temps de travail.



Toutes les tranches d'âge, mais priorité aux mineurs

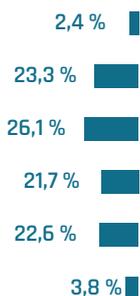
Bien que les moniteurs encadrent des personnes de tous les âges, ce sont les mineurs qui occupent la plus grande partie de leur temps de travail (52%).

Part des différents publics dans le temps de travail

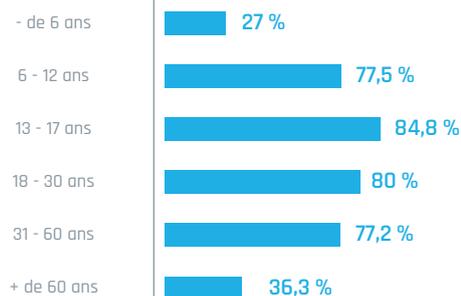
Note de lecture : 27% des professionnels de l'encadrement du cyclisme encadrent des enfants de moins de 6 ans.

L'encadrement des enfants de moins de 6 ans représente en moyenne 2,4% de leur temps de travail.

en % du temps de travail



en % des éducateurs



Une plus faible dépendance touristique

Les clientèles de touristes et particuliers occupent toujours une place significative dans l'activité des professionnels de l'encadrement du cyclisme. Néanmoins cette activité n'est pas aussi dépendante des saisons touristiques que d'autres secteurs des sports de nature. Les pratiquants en club et les groupes de mineurs dans le temps scolaire ainsi qu'en accueil collectif de mineurs constituent une part importante des publics encadrés.

QUEL EST LEUR CADRE DE TRAVAIL ?

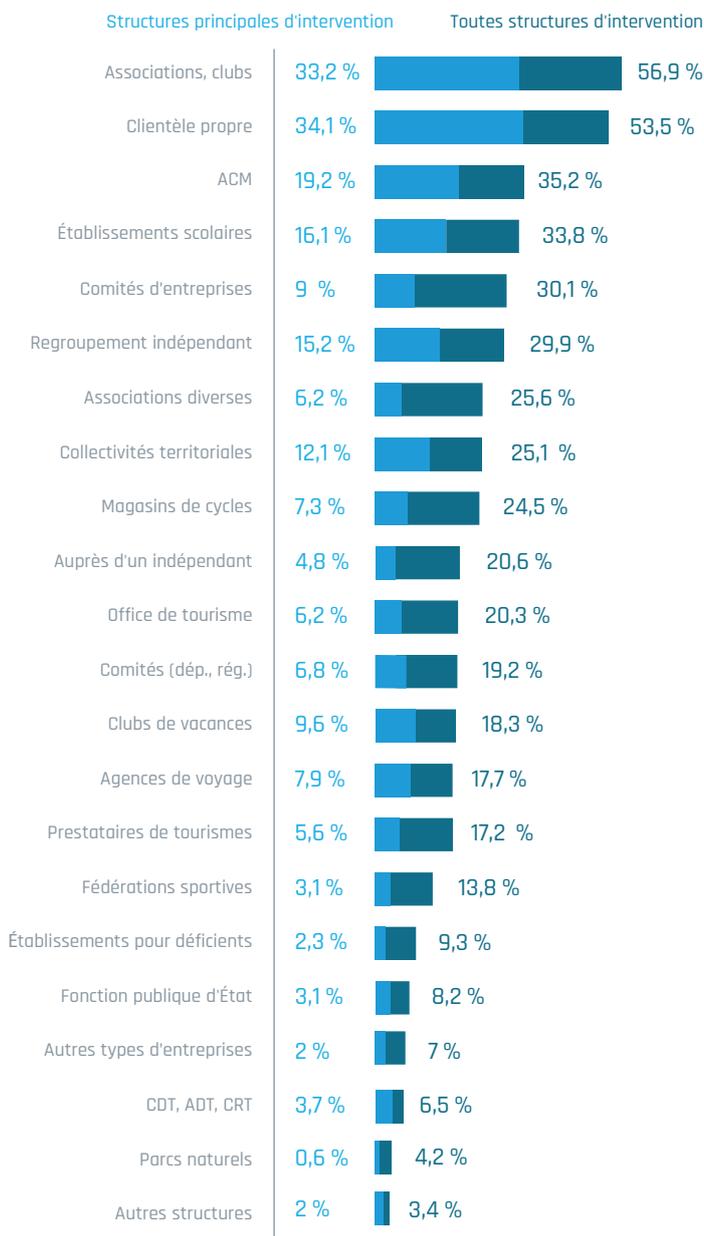
Les clubs et les accueils collectifs de mineurs (ACM), le plus souvent et à titre principal

Si les éducateurs interviennent en moyenne dans près de cinq structures différentes, plus des deux tiers (70 %) interviennent à titre principal dans un ou deux types de structure.

En dehors de leur propre clientèle, les clubs sportifs et les ACM sont le plus souvent leurs principales structures d'intervention. Les clubs étaient déjà une des principales structures d'intervention pour les moniteurs en 2007.

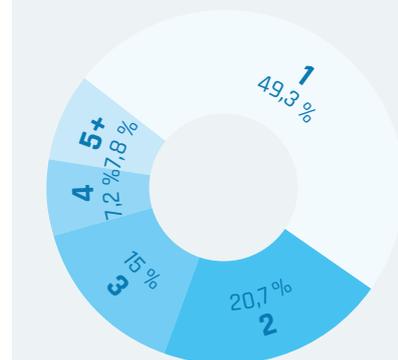
Les principales structures d'intervention

Note de lecture : Parmi les 56,9 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme qui déclarent intervenir auprès des associations et des clubs, 33,2 % le font à titre principal.



Nombre de types de structures principales

Note de lecture : 7,8 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme interviennent dans au moins cinq types de structures différentes.





QUELLES FONCTIONS EXERCENT-ILS ?

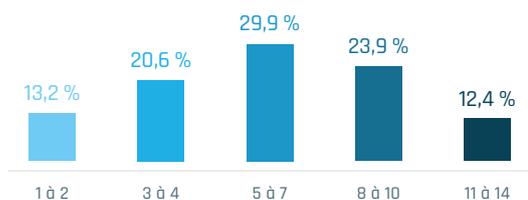
Une tendance à la polyvalence

L'analyse du nombre de fonctions exercées par les moniteurs révèle une moyenne de sept fonctions différentes par moniteur.

Peu de professionnels (13,2%) sont fortement spécialisés (une à deux fonctions), alors que plus d'un tiers (36,3%) remplit huit à quatorze fonctions différentes.

Nombre de fonctions exercées

Note de lecture : 29,9% des professionnels de l'encadrement du cyclisme exercent entre cinq et sept fonctions différentes.



L'encadrement constitue le cœur du métier

Les fonctions liées à l'encadrement occupent près des deux tiers (65,2%) du temps de travail des éducateurs. L'encadrement de séances d'« initiation découverte » et de « guidage accompagnement » en constitue la part principale, soit 45,6% du temps de travail total. L'encadrement de séances techniques (perfectionnement, entraînement, formation des cadres) pèse en moyenne près d'un cinquième (19,6%) du temps de travail total.

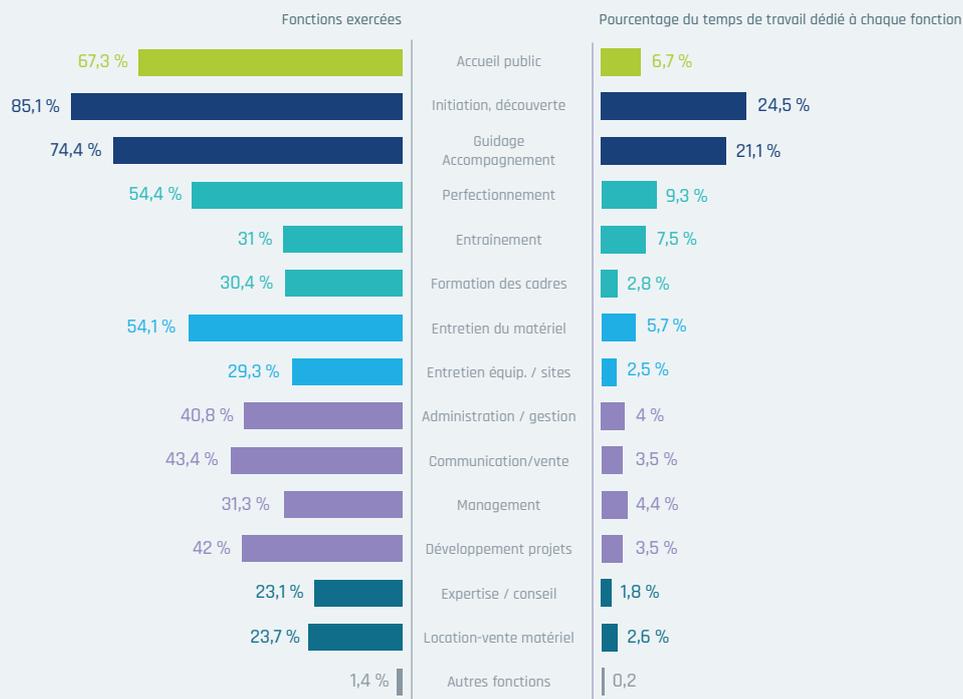
Par ailleurs, les fonctions de gestion couvrent en moyenne 15,4% du temps de travail des moniteurs de cyclisme. 5,7% de leur temps de travail est consacré à l'entretien du matériel, ce qui est plus que dans d'autres secteurs tels que le surf (3,2%) ou le vol libre (2,8%).



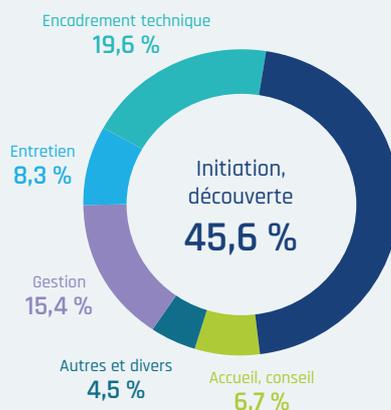
Les fonctions exercées

Note de lecture : 67,3 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme exercent une fonction liée à l'accueil du public.

L'accueil du public représente en moyenne 6,7 % du temps de travail des professionnels de l'encadrement.



Note de lecture : Les fonctions de type encadrement technique (perfectionnement, entraînement, formation des cadres) représentent en moyenne 19,6 % du temps de travail des professionnels de l'encadrement du cyclisme.



QUELLES ACTIVITÉS ENCADRENT-ILS ?

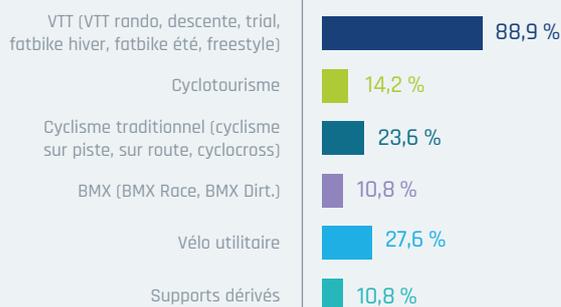
Le VTT est toujours présent mais plus aussi incontournable

En 2007, la quasi-totalité (97,1 %) des répondants à l'enquête utilisait le VTT comme support technique. Si le VTT reste, 10 ans après, l'activité de base proposée par 90 %

des moniteurs, la proportion de professionnels qui exercent leur activité uniquement avec d'autres supports est plus importante qu'en 2007.

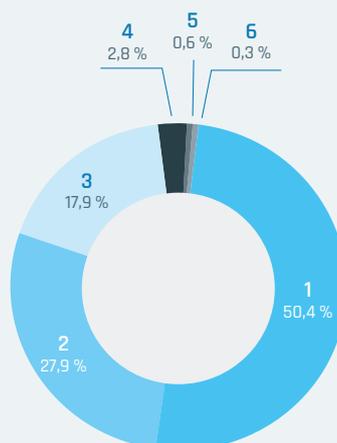
Proportion d'éducateurs utilisant les catégories de supports techniques

Note de lecture : 23,6 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme utilisent des supports techniques de la catégorie Cyclisme traditionnel.



Nombre de catégories de supports utilisées

Note de lecture : 27,9 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme utilisent des supports techniques de deux catégories différentes.

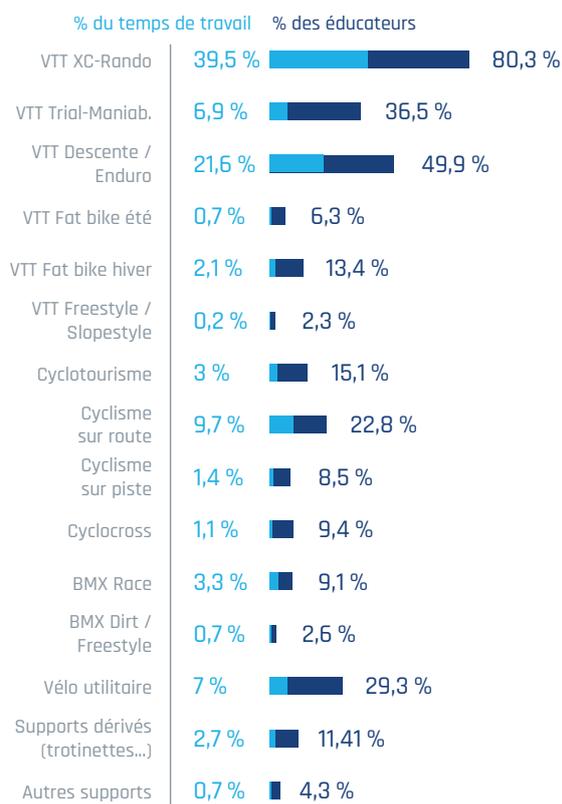


Le volume de temps de travail que les moniteurs consacrent au support VTT reste conséquent (en moyenne 71 %).

Taux d'utilisation des supports techniques et leur part dans le temps de travail

Note de lecture : 80,3 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme utilisent des VTT XC-Rando.

Le VTT XC-Rando représente en moyenne 39,5 % du temps de travail des professionnels.

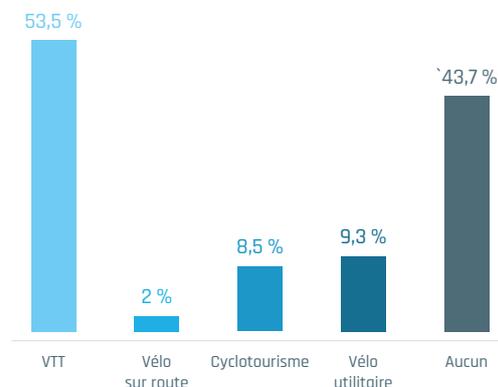


Le vélo à assistance électrique trouve sa place dans l'offre d'encadrement

Les vélos à assistance électrique sont utilisés dans le cadre professionnel par plus de la moitié des éducateurs (56,3 %).

Types de vélos avec assistance électrique utilisés

Note de lecture : 53,5 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme utilisent des VTT à assistance électrique.



QUELS SONT LES SOUHAITS DES PROFESSIONNELS ?

Développer et enrichir l'offre d'activités

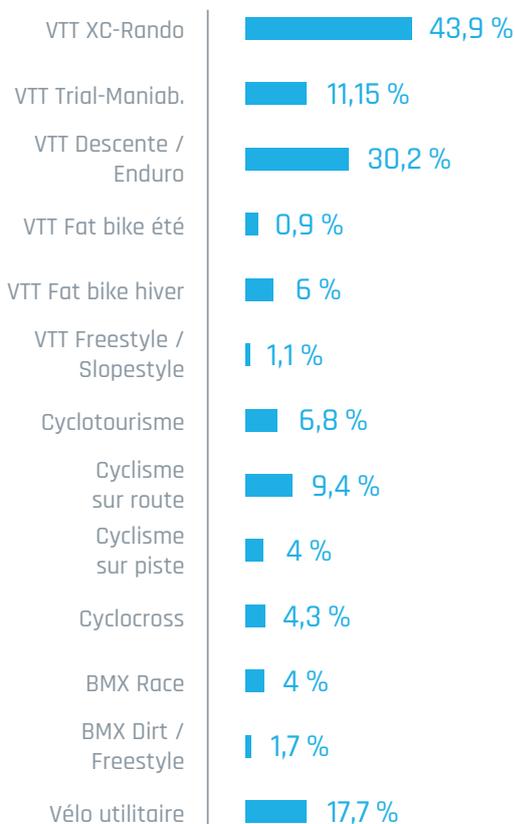
Certains supports semblent susciter des souhaits de développement de l'activité parmi les éducateurs. Il est intéressant de remarquer par exemple qu'en dehors du VTT, le vélo utilitaire suscite leur intérêt, en phase avec la dynamique générale qui se développe autour du vélo hors d'un contexte sportif ou tourisme loisirs, notamment en milieu urbain.

Aller au-devant de nouveaux bassins de population

Une part non négligeable (36,3 %) des professionnels émet le souhait de travailler dans d'autres territoires, ce qui est cohérent avec les caractéristiques de mobilité constatées chez les professionnels de l'encadrement du cyclisme.

Proportion d'éducateurs souhaitant développer le support technique considéré

Note de lecture : 6 % des professionnels de l'encadrement du cyclisme souhaitent développer le VTT fatbike en hiver.





AIRIE D

FRAN
FRAN
CYCL
www.f



A group of cyclists is gathered in a lush green forest. They are wearing various colored helmets (orange, green, blue) and backpacks. One cyclist in the foreground is wearing a blue jersey with 'Big M' and 'Red Bull' logos. Another cyclist is holding a map. The scene is set in a dense forest with tall trees and green foliage.

03

LA TYPOLOGIE

DES PROFESSIONNELS
DE L'ENCADREMENT DU CYCLISME

Cinq profils de moniteurs se dégagent P. 40

CINQ TYPES PROFILS DE MONITEURS SE DÉGAGENT

L'entraîneur cycliste permanent (14 %)

Titulaire de qualifications générales (de type BEESAC) ou centrées sur le cyclisme traditionnel, il encadre principalement le cyclisme sur piste, sur route, le cyclo-cross et parfois le BMX. Ses fonctions de prédilection sont le perfectionnement et l'entraînement, qu'il exerce auprès d'un public de pratiquants en club mineurs ou jeunes adultes. Il travaille dans des structures du milieu sportif : clubs, comités et fédérations sportives. S'il est amené à travailler dans plusieurs lieux, il intervient majoritairement en milieu urbain. Son activité d'éducateur est sa principale activité et il travaille le plus souvent à temps plein. Ses principaux statuts : salarié en CDI, vacataire.

L'animateur jeunesse (17 %)

Son activité est centrée sur le VTT. Titulaire de qualifications spécifiques à ce support (notamment le BAPAAT), il utilise essentiellement les supports VTT rando et dans une moindre mesure VTT trial dans le cadre de séances de découverte auprès d'un jeune public : scolaires et périscolaires, enfants en ACM. L'encadrement d'initiation et l'accueil des pratiquants sont les deux fonctions qui caractérisent son poste de travail. Il travaille de manière occasionnelle. Son volume d'activité est limité et le cyclisme est pour lui une activité secondaire, une source de revenu complémentaire (il est alors salarié en CDD). Il est sur représenté en zone rurale.

Le saisonnier VTT montagne (29 %)

Plus âgé, il encadre le VTT et en particulier le VTT de descente. Sa spécificité : une activité essentiellement basée sur l'encadrement et plus particulièrement le guidage. Souvent saisonniers, ses publics sont peu diversifiés, surtout des adultes, touristes et particuliers, et parfois des comités d'entreprise. Le plus souvent indépendant ou microentrepreneur, il intervient auprès de sa propre clientèle ou de structures du secteur touristique : agences de voyages, clubs de vacances...

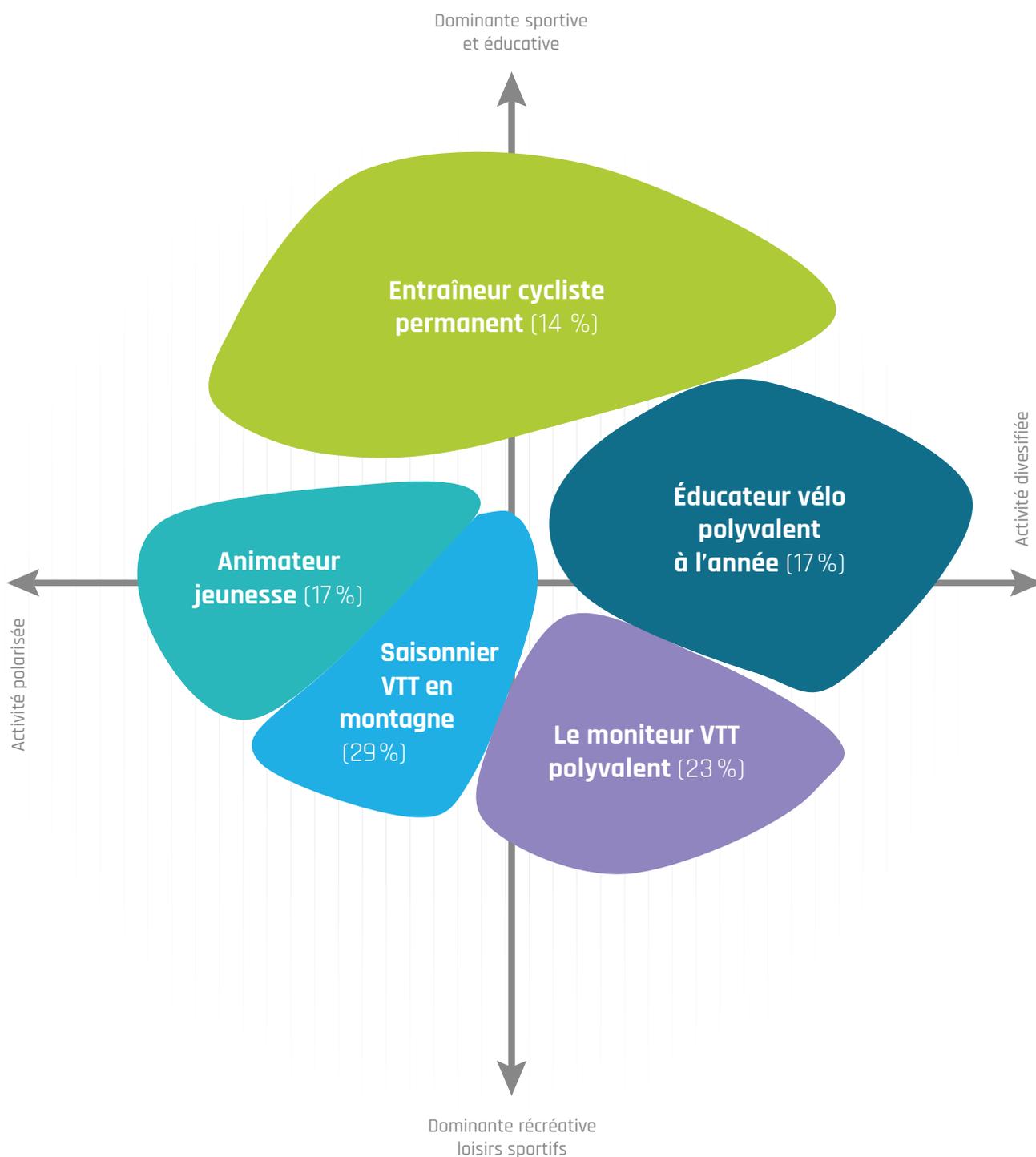
Il travaille aussi pour ou avec d'autres indépendants. Son volume de travail dans le cyclisme est limité. Il s'agit pour lui d'une activité secondaire lui permettant de générer des revenus complémentaires. Son activité se focalise sur une seule zone géographique, le plus souvent la montagne.

Le moniteur VTT polyvalent (23 %)

Comme le saisonnier VTT montagne, il est particulièrement présent en zone de montagne et accorde une place importante au VTT de descente. Cependant, il utilise davantage les autres formes de VTT : trial, fatbike. Il encadre également le cyclotourisme et propose des voyages à vélo. Son activité est beaucoup plus diversifiée. Elle l'est également au niveau de ses fonctions. S'il intervient en encadrement (guidage), il s'occupe aussi de la gestion, de la communication, de l'entretien des sites et assure parfois certaines fonctions périphériques (expertise, location-vente de matériels)

L'éducateur vélo polyvalent à l'année (17 %)

Cet éducateur est un polyvalent. Il utilise la plupart des supports : VTT (rando, trial...), BMX, cyclotourisme et vélo utilitaire. Son poste de travail est encore plus diversifié que celui du moniteur VTT polyvalent. S'il intervient moins que les autres en encadrement, il consacre une part importante de son temps à la gestion, la communication, le développement de projet et participe aux tâches d'entretien. Cet éducateur est celui qui travaille le plus auprès des plus jeunes et notamment de la petite enfance et des publics handicapés. Son champ d'intervention n'est pas celui du tourisme et comporte une dimension sociale et éducative. Il intervient dans des associations non sportives, auprès de scolaires, d'enfants en ACM. Fortement présent en zone urbaine, il exerce son activité d'éducateur à l'année, souvent en CDI dans des associations, auprès de l'Éducation nationale ou dans des collectivités territoriales.



L'analyse multidimensionnelle et l'identification de profils types

Le traitement statistique simultané de plusieurs questions permet de mettre en évidence les relations pouvant exister entre différentes modalités de réponse (catégories d'âge, fonctions exercées, diplômes, publics encadrés, temps de travail...). Les résultats de cette analyse prennent la forme d'un nuage de points représentant les différents professionnels de l'encadrement du cyclisme ayant répondu à l'enquête. Les axes de différenciation les distribuent selon la diversité de leur activité (axe horizontal) et leur logique d'intervention (axe vertical). La population globale des professionnels de l'encadrement du cyclisme peut ainsi être scindée en un nombre limité de catégories d'individus présentant des caractéristiques communes et distinctives (types).



04

SYNTHÈSE ET
PERSPECTIVES



SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Pour la seconde fois, nous disposons de données chiffrées fiables et statistiquement représentatives (taux de retour de 24 %) du métier des professionnels de l'encadrement du cyclisme. Ce sont ces données, compilées et analysées, que vous avez pu découvrir dans cet ouvrage.

Les résultats de cette étude livrent une photographie de la réalité de l'encadrement professionnel du cyclisme en 2018. Voici les principaux enseignements que nous pouvons en tirer et les perspectives qui s'en dégagent.

Filière : une dynamique qui se confirme

Les parcours de formations de l'encadrement du cyclisme combinent des qualifications spécifiques et généralistes. Pour celui qui aspire à devenir moniteur, le grand nombre de qualifications existantes peut constituer une difficulté au moment du choix de l'orientation. En revanche, cette particularité réglementaire contribue au dynamisme de la filière.

Cette dynamique se confirme surtout par l'augmentation du nombre d'éducateurs recensés (+ 1/3 en 10 ans), du temps de travail au cours de l'année et par de la durée de carrière. En 2007, l'enquête faisait état d'une ancienneté légèrement supérieure à 5 ans. Dix ans après, les professionnels semblent rester dans le métier, ne serait-ce qu'en conservant une activité secondaire dans le cyclisme.

Des attentes en matière de formation continue

Les professionnels de l'encadrement du cyclisme sont caractérisés par des parcours de formation intégrant largement le VTT. Ils sont souvent détenteurs d'un autre diplôme sportif professionnel, principalement dans les sports de montagne. Satisfaits de leur formation, tous ces professionnels font néanmoins état de manques, en particulier dans les domaines réglementaire, commercial et dans la maîtrise des langues étrangères.

Une profession montagnarde qui s'installe en milieu urbain

Relativement mobiles, les professionnels de l'encadrement du cyclisme travaillent dans plusieurs départements et à l'étranger. Ils sont plus nombreux dans les territoires montagnards, berceau historique de la profession, dont l'apparition en France est concomitante à celle du VTT dans les années quatre-vingt-dix. Progressivement, les professionnels ont investi le milieu rural durant les années deux mille. Aujourd'hui, le développement des mobilités actives –utilitaires et de loisir– offre de nouvelles pistes d'activité en milieu urbain.

Une filière tournée vers les touristes mais pas seulement...

En un peu plus de 10 ans, les moniteurs de cyclisme ont étendu leur zone d'intervention, ont enrichi leur offre d'activités et diversifié leurs publics. La proportion de professionnels encadrant des publics d'enfants et des pratiquants en club se confirme. Les interventions auprès des structures éducatives ou fédérales permettent aux professionnels de travailler toute l'année. De ce fait, leur activité est moins impactée par les aléas climatiques et économiques. Les innovations technologiques (vélo à assistance électrique), l'émergence de nouvelles pratiques (VTT sur neige, sur sable de type fatbike) ou encore le développement des usages utilitaire et de loisir, en milieu urbain comme rural, permettent désormais de s'adresser à une part encore plus importante de la population. Les possibilités de développement de la filière restent encore nombreuses !

Le comité de pilotage



LISTE DES SIGLES

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

APT : Activités Physiques pour Tous

AQA : Attestation de Qualification et d'Aptitude

BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

BEES : Brevet d'État d'Éducateur Sportif

BEESAC : Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités du Cyclisme

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CQC : Certificat de Qualification Complémentaire

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

EAPS : Éducateur des Activités Physiques et Sportives

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

UCC : Unité Capitalisable Complémentaire

VAE : Vélo à Assistance Électrique

VTT : Vélo Tout-Terrain

MENTIONS DE RESPONSABILITÉ

Directeur de la publication

Gilles Quénéhervé (directeur des Sports, ministère des Sports)

Réalisation de l'étude

Aziz Chlieh (PRNSN), coordination

Marion Laurent (PRNSN), montage et déploiement du questionnaire, cartographie

Éric Maurence Consultants, traitement des données et analyse statistique

Comité de pilotage

Thierry Bedos (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes), Gilles Chaudesaigues (UCPA), Aziz Chlieh (PRNSN), Christèle Col Pradier (Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et Cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes), Laure Dubos (UCPA), Francis Gaillard (PRNSN), Nadège Garcia (Fédération française de cyclotourisme), Joaquim Lombard (Fédération française de cyclisme), Philippe Neveu (bureau de l'emploi et des branches professionnelles, direction des Sports, ministère des Sports), Julien Rebuffet (Syndicat national des moniteurs de cyclisme français), Frédéric Steinberg (bureau de l'emploi et des branches professionnelles, direction des Sports, ministère des Sports), Alexandre Urbain (Fédération française de cyclisme), Julien Weill (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes)

Réalisation du document de restitution

Aziz Chlieh (PRNSN), coordination

Christophe Révéret (Versant Sud), rédaction

Émilie Lemaistre (PRNSN), révision linguistique

Suivi éditorial

Émilie Lemaistre (PRNSN)

Conception graphique et mise en page

Comète - www.comete.com

Remerciements

Le comité de pilotage de cette étude remercie les professionnelles et les professionnels qui ont répondu à ces questions et donnent ainsi à voir, à travers ce document de restitution, la réalité de leur filière professionnelle.

Crédits photographiques - tous droits réservés :

Couverture : F. Corsi - Moniteur cycliste français

p. 6 : V. Colin - UCPA

p. 8 : F. Corsi - Moniteur cycliste français

p. 10-11 : J-L Armand - Fédération française de cyclotourisme

p. 16 : J-L Armand - Fédération française de cyclotourisme

p. 20-21 : B. Longo - UCPA

p. 31 : P. Pichon - Fédération française de cyclisme

p. 32 : F. Corsi - Moniteur cycliste français

p. 37 : P. Pichon - Fédération française de cyclisme

p. 38-39 : J-L Armand - Fédération française de cyclotourisme

p. 44-45 : P. Pichon - Fédération française de cyclisme

p. 47 : P. Pichon - Fédération française de cyclisme

Somapub
PA des Léonards, chemin des Esprats, 26200 Montélimar
Dépôt légal · Novembre 2019



Dans le cadre d'une réflexion collective sur le devenir des métiers de l'encadrement, les enquêtes sur le métier d'éducateur permettent de prendre connaissance de la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle, en se focalisant sur l'emploi des éducateurs sportifs déclarés en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, utiles aux services de l'État et aux acteurs des filières concernées pour développer, adapter, stabiliser ou rénover leur offre de pratique.

Cette septième enquête, issue des travaux d'observation des métiers de l'encadrement qualifié dans une filière d'activité, a été menée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération française de cyclisme, la Fédération française de cyclo-tourisme, l'Union nationale des centres sportifs de plein air, le Syndicat moniteur cycliste français et le Pôle ressources national sports de nature.

Observer l'emploi et les trajectoires professionnelles des éducateurs afin d'accroître la qualité des dispositifs de formation et contribuer au développement de la pratique organisée des sports de nature est l'un des objectifs de la mission sur l'emploi et la formation confiée au Pôle ressources national sports de nature par le ministère des Sports.



avec le concours des services de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes